

L'INFO MUNICIPAL

BULLETIN MUNICIPAL
DE LA VILLE DE
MARIEVILLE

FÉVRIER 2009 | VOLUME 6 | NUMÉRO 1



PAGE 5

LE CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE FÊTE SES 40 ANS!

LANCEMENT DU PRIX FERNANDE BEAUREGARD



Administration municipale 2

Actualités 6

Loisirs et culture 10-11

MODALITÉS DE PAIEMENT
DES TAXES MUNICIPALES...

INSCRIPTIONS AU SERVICE
PASSE-PARTOUT

UN PROGRAMME HIVERNAL
DIVERSIFIÉ...

L'INFO MUNICIPAL

BULLETIN MUNICIPAL
DE LA VILLE DE
MARIEVILLE

L'Info Municipal est publié par la Ville de Marieville et est distribué gratuitement, dans tous les foyers marievillois par le service postal. Dans certain cas, le masculin est employé dans le seul but d'alléger le texte.

Produit conjointement par la Direction générale de la Ville et Côté Communications.

Conception graphique : Infographie Média Concept
Impression : Imprimerie For
Distribution : Postes Canada

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec (Montréal)
Bibliothèque nationale du Canada (Ottawa)

Hôtel de ville

682, rue Saint-Charles, Marieville (Québec) J3M 1P9

Tél. : 450 460-4444

Télé. : 450 460-2770

www.ville.marieville.qc.ca

administration@ville.marieville.qc.ca

Horaire régulier

Les heures d'accueil des services administratifs sont :
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h à 16 h 30.

LES AVIS PUBLICS

Le conseil municipal vous invite à consulter Le Journal de Chambly pour prendre connaissance des avis publics concernant les différents projets en cours à la Ville de Marieville. Les avis publics sont également affichés à l'entrée de l'hôtel de Ville. Les textes intégraux des décisions du Conseil sont disponibles pour consultation au service du greffe, à l'hôtel de ville, aux heures d'accueil. Une copie des procès-verbaux est disponible. (de légers frais sont exigés)

UNE QUESTION ? UNE RÉPONSE . . .

Consultez régulièrement le site Internet suivant www.ville.marieville.qc.ca pour valider certains renseignements sur les services ou activités à Marieville, ou pour récupérer une ancienne édition du bulletin municipal, sous l'onglet *Citoyens* > Informations aux citoyens > Journaux

PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES

Les contribuables de Marieville dont le compte de taxes municipales est supérieur à 300 \$ peuvent acquitter leur compte en quatre (4) versements aux dates d'échéances suivantes :

- 26 février - 28 avril - 9 juillet - 10 septembre

Soulignons qu'il ne peut y avoir de délai additionnel. Tout paiement en retard portera intérêt à raison de 12 % par an. Ces échéances doivent être respectées peu importe la date à laquelle le contribuable est devenu propriétaire de l'immeuble taxé. Tout propriétaire qui prévoit déménager doit aviser de son changement d'adresse.

Les contribuables peuvent acquitter leur compte selon plusieurs modalités :

- En personne, à l'hôtel de ville, à la réception, selon l'horaire en vigueur, par chèques postdatés, comptant ou par Interac.
- Par la poste, par chèque ou mandat accompagné du coupon de remise : Ville de Marieville, 682, rue Saint-Charles, Marieville (Qc) J3M 1P9 – À noter que des frais de 15 \$ seront facturés en sus pour tout paiement refusé.
- Par paiement électronique, au guichet de toute Caisse Desjardins ou par Internet Acces D. Prévoyez le délai de traitement pour le transfert de fonds.
- Par votre créancier hypothécaire en lui transmettant dans les délais requis, votre compte de taxes.

ARTICLES PROMOTIONNELS

Quelques articles promotionnels à l'effigie de la Ville de Marieville sont en vente à l'hôtel de ville, située au 682, rue Saint-Charles. Une belle façon d'augmenter

le rayonnement de la ville et/ou de connaître une partie de son histoire. Les taxes sont comprises dans le prix indiqué.

Épinglette – logo

au comptoir 2,26\$
par la poste 3,56 \$

Casquette

16,93 \$

Livre du centenaire

101,59 \$

« *paroisse Saint-Nom-de-Marie
1801-2001* »

RENSEIGNEMENTS UTILES

Hôtel de ville • 450 460-4444

Direction générale • 450 460-4444, option 3

Greffe • 450 460-4444, option 2

Loisirs et Culture • 450 460-4444, option 7

Protection contre les incendies • 450 460-4444,
option 5

Relance et développement économique
450 460-4444, option 4

Travaux publics • 450 460-4444, option 6

Trésorerie • 450 460-4444, option 1

URGENCES • 9-1-1

Sûreté du Québec • 450 460-4429
ou 310-4141 et *4141 pour cellulaire

Ligne Info-crime • 1 800 711 1800

Animaux S.C.D.D. URGENCE • 450 656-1007

Taxi-Bus • 450 460-4101

RÉPERTOIRE POUR JOINDRE LES

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Michel Marchand, maire • 450 460-7988

France A. Dussault, district 1 • 450 460-7491

Marie Claire Pelletier, district 2 • 450 460-7410

Alain Lavigne, district 3 • 450 460-2298

Denis Héту, district 4 • 450 460-2517

Denis Guertin, district 5 • 450 460-3252

France Brochu, district 6 • 450 460-0334

Prochaines séances ordinaires du conseil municipal

Les lundis 2 mars et 6 avril 2009, à 19 h 30, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 682, rue Saint-Charles. Tous sont bienvenus.

QUILLO RAMA Marieville

LE SALON DE QUILLES FAMILIAL
Restaurant - Bar - Tables de billards
1-450-460-3599

Alain Chrétien, propriétaire
660, rue Chambly, Marieville.
(Québec) J3M 1H2

Résidence Funéraire
Delphis Monast & Fils
Services professionnels depuis 1913

Pré-arrangement • Crémation
Inhumation • Columbarium

Salon funéraire: 1200, rue Du Pont, Marieville
Bureau: 378, Claude-de-Ramesay
Marieville, Qué. J3M 1J6
Tél.: (450) 460-7122 / 7165
Fax : (450) 460-7122

Claude et Marie-Claude Monast



2009 UNE AUTRE ANNÉE STIMULANTE POUR MARIEVILLE

L'année 2009 a débuté sur une bonne note pour la Ville de Marieville. En effet, le Conseil municipal a donné son aval à la phase II du projet d'agrandissement des Jardins du Couvent. Les dernières recommandations positives du comité consultatif d'urbanisme (CCU) ont permis aux membres du conseil d'adopter, au début du mois, la résolution permettant l'émission du permis de construction. Le projet prévoyant l'ajout de plusieurs nouvelles unités de logement débutera incessamment répondant ainsi aux besoins exprimés.

La concrétisation de cette deuxième phase aura été un travail de longue haleine pour tous. On se souviendra que l'émission du permis a été retardé parce que le projet ne respectait pas certaines normes et contraintes sur les volets architecture et stationnement. Malgré tout, la Ville était confiante d'en arriver à une solution avec la collaboration du promoteur.

Il faut toutefois admettre que le processus a été plus long que prévu. Les interventions d'un trop grand nombre d'acteurs, tous empreints de bonne volonté, il faut bien le reconnaître, a malheureusement rendu les choses plus difficiles et parfois plus tendues. Néanmoins, aujourd'hui, tout le monde peut se réjouir. Le promoteur a fait ses devoirs en retournant à sa planche à dessin pour faire les ajustements nécessaires alors que la Ville a modifié légèrement certaines de ses exigences en tenant compte des améliorations apportées.

Dans le contexte actuel, l'agrandissement d'une ressource pour les personnes âgées en plein

centre-ville répond aux objectifs visés par le Conseil municipal : favoriser le bien commun de toute la communauté marievilloise.

Marieville, un lieu de résidence recherché

Parlant de contexte économique, le dynamisme des promoteurs du projet domiciliaire Domaine des Ruisseaux devrait permettre à la Ville de Marieville d'accueillir encore cette année, de nombreux nouveaux arrivants. Le projet est en avance sur son échéancier. Compte tenu des atouts de Marieville (services, taxes, emplacement géographique) et de la diversité des types de résidences disponibles dans ce projet, répondant à tous les budgets, les promoteurs ont décidé de lancer une campagne publicitaire tous azimuts ces prochaines semaines.

Il me semble important de souligner ce type d'initiatives qui vient contrecarrer les messages de morosité économique que l'on nous ramène constamment dans les médias. Cela devrait également alimenter notre sentiment d'appartenance et de fierté à notre ville qui connaît un essor remarquable, ces dernières années.

Une vie communautaire enrichissante

Par ailleurs, je crois tout aussi primordial de souligner les 40 années d'existence d'une ressource capitale pour Marieville et les municipalités environnantes. Sans l'apport de centaines de bénévoles, année après année, dans toutes les sphères d'activités qu'elles soient sportives, culturelles, sociales ou communautaires, la vie quotidienne dans notre municipalité ne serait pas la même.

La création, voilà 40 ans, du centre d'action bénévole de Marieville devenu maintenant le Centre d'action bénévole La Seigneurie de Monnoir, a été bénéfique pour nous tous. Il faut voir cette ressource à but non lucratif comme un service de première ligne à la population. Un service qui vient combler des besoins divers dans notre société et qui fait notre richesse à tous.

Mieux encore, à mon sens, le Centre d'action bénévole est un carrefour d'entraide où tout le monde a sa place et agit dans le respect de chacun. C'est à la fois une ressource de services, un centre de référence et un lieu de formation.

J'ai été particulièrement épaté par la feuille de route impressionnante du CAB, malgré leurs ressources financières limitées. J'étais déjà convaincu de leur nécessité, je dois dire que je le suis encore davantage aujourd'hui.

J'aimerais d'ailleurs adresser toutes mes félicitations à la fondatrice Sœur Fernande Beauregard, aux membres du conseil d'administration présidé actuellement par madame Gladys Bryant et à la direction générale pour avoir réussi à poursuivre leur mission dans le dévouement total tout en leur souhaitant une longue vie! **Bon 40e!**

Michel Marchand

Maire



Desjardins
Caisse de Marieville-Rougemont

REER

**2 MARS :
DATE LIMITE POUR COTISER**

Conjuguer avoirs et êtres

Siège Social

1344, rue du Pont
Marieville, (Québec) J3M 1G2
(450) 460-2134
1-877-460-2134
Télécopieur : (450) 460-2807

Centre de services Rougemont

991, rue Principale
Rougemont, (Québec) JOL 1MO
(450) 469-3164
Télécopieur : (450) 469-3724

STATIONNEMENT DE NUIT INTERDIT: DU 15 NOVEMBRE AU 15 AVRIL.

EN SAISON HIVERNALE, DES RAPPELS UTILES...

Il est interdit de :

- déposer la neige sur les trottoirs, dans les rues, sur le coin des rues et dans le ruisseau;
- déverser de la neige dans les îlots centraux situés dans les rues en cul-de-sac (rues Hubert, Daigneault et Arès) ainsi que les terre-pleins (rues H.-E.-Bryant, Henri-Bourassa, Des Rosiers, et boulevard Ivanier).
- souffler de la neige sur les bornes d'incendie.

MISE EN GARDE PAR TEMPS FROID

Afin d'éviter le gel de tuyaux pour les résidences à risque, il est recommandé, lors de températures extrêmes (hors de la normale saisonnière), de laisser couler un filet d'eau, à quelques reprises pour quelques minutes seulement, durant la journée et, si possible, durant la nuit.

TRAVAUX DE DÉNEIGEMENT

Pour une protection de vos pelouses, dormants et trottoirs privés, il est suggéré d'installer des tuteurs visibles près du trottoir (à 100mm ou 4" du trottoir) afin de guider le conducteur du tracteur lors des travaux de déneigement.

Soulignons que malgré toutes les précautions prises par le conducteur, il arrive parfois, lors des opérations de déneigement, que le camion endommage la pelouse ou la boîte aux lettres. Dans ce cas, le citoyen peut transmettre une plainte en téléphonant au service des travaux publics au

450 460-4444, option 6.



MARCHE AU RALENTI

Temps froid ou non, la marche au ralenti d'une automobile n'est pas recommandé, ni pour la voiture, ni pour la santé, ni pour l'environnement. Pensez-y! Il suffit parfois de quelques petites actions quotidiennes pour faire la différence. Évitez d'utiliser le démarreur à distance pour réchauffer le moteur pendant de longues minutes. Coupez le contact lorsque vous déposez votre enfant à la garderie, attendez quelqu'un ou lorsque vous effectuez un achat au dépanneur ou attendez au lave-auto...



Collecte des déchets domestiques : tous les vendredis
Collecte des matières recyclables : 27 février, 13 et 27 mars

RÉCUPÉRATION

La réparation des bacs bleus de récupération n'est plus sous la responsabilité de la ligne INFOBAC depuis décembre 2008. Dorénavant, les citoyens doivent communiquer avec le service des travaux publics au 450 460-4444, option 6, pour signaler une plainte à cet effet.

Par ailleurs, pour faciliter la tâche de l'éboueur et éviter toute confusion, il est fortement recommandé de déposer votre poubelle ou votre bac bleu, au bord de la rue, le jour approprié de la collecte. Rappelons que la collecte des matières recyclables s'effectue aux quinze jours, les vendredis.



PRÉVENIR LES INFILTRATIONS D'EAU AVANT LE DÉGEL

Le dégel, au printemps, occasionne parfois de nombreux dommages liés notamment à des infiltrations d'eau dans certaines résidences. Afin d'éviter les désagréments et les coûts reliés à ces incidents, certaines mesures peuvent être prises pour les prévenir.

Ainsi assurez-vous que :

- Votre pompe de puisard a la capacité requise pour vous protéger en cas de fortes pluies, d'inondations ou d'infiltrations d'eau.
- Le renvoi de ladite pompe se fait exclusivement dans le fossé ou dans l'égout pluvial relié à votre propriété, s'il y a lieu.
- La fosse de retenue ou la pompe de puisard n'est pas raccordée à votre égout sanitaire.
- Vous possédez une solution de rechange en cas de panne électrique (génératrice ou système à batterie).



En cas de doute, renseignez-vous au service des travaux publics – **450 460-4444, option 6.**

Remise du Prix Fernande Beauregard

LE CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE SOULIGNE SES 40 ANS!

« 40 ans plus tard, on constate encore aujourd'hui, qu'il y a des gens qui ont besoin d'aide et des gens qui ont du temps à donner... », mentionne la directrice générale, Annie Jacques, confirmant ainsi la raison d'être du Centre d'action bénévole La Seigneurie de Monnoir, qui célèbre ses 40 années d'existence en 2009.

Pour l'occasion, les membres du conseil d'administration du Centre d'action bénévole ont mis sur pied un comité responsable des festivités afin d'élaborer un programme d'activités et créer un prix rendant hommage à la fondatrice de cet organisme, sœur Fernande Beauregard, de la congrégation des Soeurs de la Charité (Sœurs grises).

C'est sous son leadership que le Centre d'action bénévole de Marieville mettra en place des services jugés essentiels à l'époque et qui sont toujours d'actualité que l'on songe à la popote roulante, aux visites d'amitié et à l'accompagnement transport. À l'époque, le centre d'action bénévole offrait même des services de ménage et d'aide lors des « relevailles »!

Aujourd'hui, le CAB qui a changé de nom à trois reprises depuis sa création, agit comme un véritable carrefour et coordonne les actions des bénévoles et un grand nombre de services. Reconnus par le ministère de la Santé et des Services sociaux, les Centres d'action bénévole du Québec constituent des services de première ligne. Ils offrent bien sûr le dépannage d'urgence mais servent surtout de centre de référence aux autres ressources pour les familles et les personnes âgées, sans compter l'essentiel : aider les gens à retrouver leur autonomie.

Les services de cuisine collective en sont un exemple, auxquels s'ajoutent des cours, tels ceux consacrés à l'utilisation d'un ordinateur à l'intention des personnes âgées, par exemple. La mise sur pied d'un comptoir familial/friperie nommé La Cabotine en 2004, a permis de répondre à d'autres besoins

(vêtements, électroménagers et articles de maison à prix extrêmement bas). Il a également encouragé la récupération et créé des emplois. « C'est aussi une façon d'autofinancer notre service de dépannage d'urgence qui ne bénéficie d'aucune subvention », souligne madame Jacques.

ressource sur le territoire. « Les bénévoles nous donnent une leçon d'humilité en nous offrant la richesse la plus importante actuellement, soit du temps pour aider les autres, sans avoir de reconnaissance. C'est un acte de solidarité et de générosité extraordinaire qui nous incite tous à nous impliquer davantage. »

40 ans après sa création, les besoins se sont modifiés légèrement mais restent tout aussi importants avec comme défi supplémentaire, la nécessité de trouver des ressources humaines.

« Nous formons une très belle équipe prête à partager notre plaisir de travailler ensemble. Si vous avez quelques heures à donner, n'hésitez pas à venir nous voir », invite Annie Jacques. Soulignons en terminant que le premier Prix Fernande Beauregard a été décerné à un bénévole de la première heure, Monsieur Philippe Thibodeau qui était membre du premier conseil d'administration du CAB et qui œuvre encore aujourd'hui comme bénévole.



Les membres du conseil d'administration du Centre d'action bénévole étaient heureux de procéder au lancement des festivités soulignant les 40 années de l'organisme. Pour la circonstance, ils accueilleraient de nombreux invités dont la fondatrice et bien entendu, la présidente d'honneur du 40^e, Joanne Despins.

Porte-parole du centre d'action bénévole La Seigneurie de Monnoir à l'occasion de son 40^e anniversaire, l'animatrice et résidente de Marieville, Joanne Despins, rappelle l'importance d'une telle

Les prochaines activités reliées aux festivités du 40^e auront lieu durant la Semaine nationale de l'action bénévole, du 20 au 24 avril.

30 ANS DE VIE MUNICIPALE

Les membres du conseil municipal de la Ville de Marieville tiennent à souligner et à féliciter madame Francine Tétreault, pour ses 30 années de vie municipale. Directrice-générale de la Ville de Marieville depuis plusieurs années, madame Tétreault a occupé de nombreuses fonctions depuis le début de sa carrière ayant entre autres assumé les responsabilités de secrétaire-trésorière et de responsable du développement économique. Son expertise et sa polyvalence sont d'un précieux secours dans l'administration quotidienne de la Ville de Marieville.



METRO

Metro Leblanc Marieville
14C. Ouellette
Marieville (Québec)
J3M 1A5

Tél. (450) 460-4480
Fax (450) 460-6879

BX Immobiliers inc
Courtier Immobilier Agréé

360, Claude de Ramezay
Marieville, Qc J3M 1J6
Télé. : 450.708.1139
E-mail : bximmobilier@videotron.ca

Danielle Perron
Agent immobilier Agréé
Cell. : 514 821.8983

Élections municipales du 1er novembre 2009

PRÉCISIONS CONCERNANT LA LISTE ÉLECTORALE

En prévision des élections municipales qui se tiendront à l'automne, la Ville de Marieville tient à informer :

- les propriétaires uniques d'un immeuble et occupants uniques d'un établissement d'entreprise, qui ne sont pas domiciliés sur le territoire de la Ville de Marieville, qu'ils peuvent être inscrits sur la liste électorale pour l'élection régulière s'ils respectent les conditions suivantes :

1. avoir 18 ans le 1er novembre 2009;
2. être une personne physique, de citoyenneté canadienne, ne pas être en curatelle le 1er septembre 2009 et, à cette date, ne pas avoir été déclaré coupable, au cours des cinq (5) dernières années, d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse;
3. être propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la Ville de Marieville depuis au moins 12 mois le 1er septembre 2009;
4. avoir transmis à la Ville de Marieville, à l'adresse indiquée ci-dessous, une demande d'inscription à la liste électorale.

ET

- les copropriétaires indivis d'un immeuble et les cooccupants d'un établissement d'entreprise, qui ne sont pas domiciliés sur le territoire de la Ville de Marieville et qui n'ont pas déjà le droit d'être inscrits sur la liste électorale comme propriétaire unique d'un immeuble ou comme occupant unique d'un établissement d'entreprise, qu'ils peuvent être inscrits sur la liste électorale pour l'élection régulière s'ils respectent les conditions suivantes :

1. avoir 18 ans le 1er novembre 2009;
2. être une personne physique, de citoyenneté canadienne, ne pas être en curatelle le 1er septembre 2009 et, à cette date, ne pas avoir été déclaré coupable, au cours des cinq (5) dernières années, d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse;
3. être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la Ville de Marieville depuis au moins 12 mois le 1er septembre 2009;

4. avoir été désigné au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants qui sont des électeurs le 1^{er} septembre 2009;
5. avoir transmis à la Ville de Marieville, à l'adresse indiquée ci-dessous, une procuration.

Des formulaires ont été transmis à toutes les personnes morales avec le compte de taxes de l'année 2009. Ceux et celles qui désirent obtenir un formulaire de demande d'inscription ou de procuration pour être inscrit sur la liste électorale municipale ou référendaire doivent se procurer les documents, disponibles au bureau du président d'élection. Les demandes d'inscription et les procurations prennent effet lors de leur réception et demeurent valides tant qu'elles ne sont pas retirées ou remplacées.

Pour toute information supplémentaire, veuillez communiquer avec le président d'élection, monsieur Jean-François D'Amour, par téléphone au numéro **450 460-4444**, ou en vous présentant à son bureau sis au 682, rue Saint-Charles, Marieville.

Inscriptions du 16 au 20 février à Passe-Partout

UN SERVICE GRATUIT POUR LES ENFANTS DE 4 ANS

Passe-Partout est un service gratuit destiné aux enfants de 4 ans et à leurs parents. Le programme est offert sur le territoire de la Commission scolaire des Hautes-Rivières depuis déjà plusieurs années et rejoint au-delà de 400 familles par an. L'inscription pour l'année 2009-2010 se tiendra du 16 au 20 février prochain.

Les enfants (ils doivent avoir 4 ans au 30 septembre 2009) et les parents qui sont intéressés à participer au programme doivent s'inscrire à l'école du quartier, de 9 h à 11 h et de 13 h à 15 h. Les parents doivent présenter l'original du certificat de naissance (grand format légal) de leur enfant.

Deux volets composent le programme Passe-Partout. Le premier volet rejoint les parents. Il s'agit de rencontres où les mères et les pères ont l'occasion de partager en groupe leurs expériences et leurs préoccupations en tant que parent. Plusieurs sujets sont abordés tels que le développement de l'enfant de 4-5 ans, la discipline, l'estime de soi chez l'enfant, l'éveil à la lecture et à l'écriture et la préparation à la maternelle. Des pistes d'interventions sont proposées aux parents. Les rencontres de parents ont lieu une fois par mois, en soirée, à l'école du quartier.

Le second volet du programme est destiné aux enfants. Il offre à ceux-ci un lieu de vie en groupe où ils peuvent développer différentes habiletés importantes pour leur développement et leur entrée à l'école, comme l'autonomie, la créativité, la motricité, la concentration, la confiance en soi et la capacité à socialiser. Chaque rencontre d'enfants porte sur des thèmes éducatifs, tels que les cinq sens, les sentiments, les saisons, les formes et couleurs, etc. Étant donné que les groupes de Passe-partout sont formés par école de quartier, les enfants ont la chance de se familiariser avec leur future école et de connaître plusieurs autres enfants.

Les animatrices du programme font valoir que Passe-Partout offre la possibilité aux parents et à leur enfant de 4 ans de participer à un projet commun permettant à tous d'établir une première relation positive avec le monde scolaire. Pour obtenir plus de renseignements, les parents peuvent communiquer avec une animatrice au **450 359-6411, poste 7650**.



ap André Papineau, CGA
Comptable général licencié

920, Claude-de Ramsey
Marieville, Québec J3M 1N9

Téléphone : 450 460-5080
Courriel : andrepapineaucga@videotron.ca

Membre de l'équipe NOTAIRE MARTEL INC.

Marie-Michèle Paquette maintenant notaire!

Marie-Michèle Paquette est nouvellement promue de l'université de Sherbrooke et assermentée depuis février 2009. Elle a complété son stage, entrepris depuis mai 2008, sous l'égide de Me Jean Martel, notaire.

Elle joint l'équipe professionnelle du notaire Martel qui propose tous les services juridiques notariaux courants.

Pour la joindre, composez le **450 460-7101** 630 Claude-De Ramezay, Marieville.
mm.paquette@notarius.net

Notaire Martel inc.
COMPÉTENCE • SÉCURITÉ • EFFICACITÉ

DOCUMENT EXPLICATIF DU BUDGET 2009

La Ville de Marieville a complété son exercice budgétaire pour l'année 2009. Les revenus et dépenses de fonctionnement projetés pour 2009 totalisent 10 893 268 \$. Quant au programme triennal d'immobilisations 2009-2010-2011, les projets d'investissements s'élèvent à 25 829 200 \$. Le budget et le programme triennal d'immobilisations 2009-2010-2011 ont été adoptés le 8 décembre 2008.

Évolution du rôle d'évaluation

Depuis le 1^{er} janvier 2008, la valeur imposable du rôle d'évaluation a augmenté de 29 450 300 \$. Cela représente plus de 5% d'augmentation de l'évaluation foncière de la Ville par rapport à l'année 2008. L'augmentation du rôle d'évaluation a été principalement créée par l'arrivée de nouvelles résidences sur le territoire de Marieville.

Revenus et dépenses 2009

Les deux (2) principales dépenses ayant un impact financier sur le budget 2009 sont les suivantes :

Hausse de 84 300 \$ de la facture de la Sûreté du Québec. Étant donné que la facture est calculée à partir des valeurs imposables, l'augmentation du rôle d'évaluation crée une hausse de la facture;

Hausse de 78 111 \$ de la quote-part de la MRC de Rouville par rapport à l'année 2008, soit une augmentation de 8,5%.

Malgré l'augmentation des prix à la consommation, laquelle a une incidence directe sur le coût des services municipaux et des hausses (représentant 0,0273 \$ du 100 \$ d'évaluation) du service de la Sûreté du Québec et de la quote-part de la MRC de Rouville, la Ville de Marieville a réussi à équilibrer le budget 2009 sans augmenter le taux de la taxe foncière générale.

Les efforts de gestion pour diminuer les coûts des services tout en préservant leurs qualités ont contribué au gel des taux de taxes. De plus, les revenus non prévus et reçus en 2008 tels que les droits sur mutation immobilière et les revenus de taxes supplémentaires dus à la venue de nouvelles propriétés ont permis à la Ville de Marieville d'injecter une somme de 555 556 \$ provenant du surplus de l'exercice 2008.

TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE 2009

Le taux de la taxe foncière pour toutes les catégories d'immeubles demeure inchangé par rapport à l'année 2008.

Taux de taxes foncières par catégorie, pour chaque tranche de 100 \$ d'évaluation				
Catégories	Taux des taxes foncières en 2009			
	Générale	Service de la dette	Total 2009	Total 2008
Résidences	0,83 \$	0,09808 \$	0,92808 \$	0,93005 \$
6 logements et plus	0,83 \$	0,09808 \$	0,92808 \$	0,93005 \$
Agricole	0,83 \$	0,09808 \$	0,92808 \$	0,93005 \$
Commerces	1,43 \$	0,09808 \$	1,52808 \$	1,53005 \$
Industries	1,43 \$	0,09808 \$	1,52808 \$	1,53005 \$

Taxes de services par unité d'habitation		
	2009	2008
Eau	108 \$	108 \$
Assainissement	104 \$	104 \$
Ordures	209,59 \$	202,44 \$

REVENUS ET DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT POUR L'ANNÉE 2009

Le taux de la taxe foncière pour toutes les catégories d'immeubles demeure inchangé par rapport à l'année 2008.

Revenus	Budget 2009	Budget 2008	Prévisions 2008
Taxes	8 788 065 \$	8 254 074 \$	8 585 311 \$
Paiements tenant lieu de taxes	376 789 \$	377 985 \$	383 782 \$
Services rendus aux organismes municipaux	620 985 \$	408 496 \$	1 444 058 \$
Transferts	513 095 \$	580 405 \$	506 977 \$
Sous-total	10 298 934 \$	9 620 960 \$	10 920 128 \$
Financement	2 573 \$	0 \$	3 171 \$
Affectations	591 761 \$	0 \$	260 227 \$
Total des recettes	10 893 268 \$	9 620 960 \$	11 183 526 \$

Dépenses de fonctionnement	Budget 2009	Budget 2008	Prévisions 2008
Administration	1 620 716 \$	1 561 251 \$	1 491 886 \$
Sécurité publique	1 498 492 \$	1 431 546 \$	1 386 906 \$
Transport	2 208 155 \$	1 955 676 \$	2 002 091 \$
Hygiène du milieu	1 859 065 \$	1 754 448 \$	1 815 774 \$
Santé et bien-être	14 609 \$	16 490 \$	17 847 \$
Aménagement, urbanisme et développement	512 947 \$	496 974 \$	614 582 \$
Loisirs et culture	1 421 876 \$	952 050 \$	1 059 434 \$
Frais de financement	625 752 \$	596 850 \$	613 224 \$
Sous-total	9 761 612 \$	8 765 285 \$	9 001 744 \$
Financement	910 240 \$	855 675 \$	862 792 \$
Affectations	221 416 \$		185 466 \$
Total des dépenses	10 893 268 \$	9 620 960 \$	10 050 002 \$

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2009-2010-2011

Nous prévoyons des investissements globaux de 25 829 200 \$ dans le programme triennal des immobilisations 2009-2010-2011. De cette somme, 13 279 975 \$ sont prévus pour 2009.

Les projets inclus dans ce programme ont été retenus principalement en fonction de deux grands objectifs :

- la préservation et l'amélioration de la qualité des infrastructures;
- la capacité de payer des contribuables Marievillois.

Programme triennal d'immobilisations 2009 - 2010 - 2011			
État des dépenses par nature de l'actif	2009	2010	2011
Infrastructures	12 151 725 \$	7 974 125 \$	1 860 100 \$
Bâtiments	946 711 \$	1 282 000 \$	0 \$
Véhicules	0 \$	1 060 000 \$	155 000 \$
Ameublement et équipement de bureau	96 000 \$	0 \$	0 \$
Machinerie, outillage et équipement	85 539 \$	214 500 \$	3 500 \$
Total	13 279 975 \$	10 530 625 \$	2 018 600 \$

Financement	2009	2010	2011
Emprunt à long terme	4 641 112 \$	6 590 125 \$	1 953 600 \$
À même les taxes	0 \$	86 500 \$	61 500 \$
Contributions des promoteurs	3 151 613 \$	3 797 500 \$	0 \$
Subventions	4 383 000 \$	0 \$	0 \$
Fonds de roulement	296 803 \$	56 500 \$	3 500 \$
Fonds de parcs et terrains de jeux	8 736 \$	0 \$	0 \$
Surplus	798 711 \$	0 \$	0 \$
Total	13 279 975 \$	10 530 625 \$	2 018 600 \$



UNE PETITE INVITATION À LA PRUDENCE...

En ce début d'année, il faut poursuivre nos efforts de l'an dernier en faveur de la prévention.

Un petit exercice ne ferait pas de tort. Eh Hop! Debout! Allez vérifier si vos détecteurs de fumée fonctionnent toujours. Assurez-vous que les piles n'ont pas été utilisées pour faire fonctionner des jouets ou autres objets et que vous auriez oublié de les remettre ou, au pire, que vous avez enlevé la pile parce que le détecteur s'enclenchait lorsque vous prépariez de bons repas pour vos invités lors de vos réceptions.

Si vos détecteurs de fumée fonctionnent toujours, MERVEILLEUX! Ils continueront à veiller sur vous et votre famille durant votre sommeil. Si ce n'est pas le cas, assurez-vous de leur fonctionnement, car il ne faut pas oublier qu'ils sont nos VEILLEURS de NUIT.

La perte d'un être cher est si vite arrivée, alors ne forcez pas le mauvais sort et assurez-vous d'être en sécurité chez vous.

Pour des informations, vous pouvez rejoindre votre Service de protection contre les incendies au **450 460-4444 option 5** ou pour toute urgence composez le **9-1-1**.

La Sûreté du Québec vous informe

LA MAIN DANS LE SAC...

Vous arrivez à la maison et vous constatez qu'une porte ou une fenêtre a été forcée... N'entrez pas, les voleurs pourraient encore s'y trouver. Allez chez un voisin et prévenez la police. N'essayez jamais d'affronter un cambrioleur, il pourrait être armé. Si vous le voyez, notez son aspect physique, son habillement et son moyen de transport.

Vous constatez le vol, une fois à l'intérieur :

Ne touchez surtout à rien, allez chez un voisin et prévenez la police. Faites une liste des objets manquants à l'intention des policiers et de votre assureur.

Vous ne manquerez pas d'apprécier alors la bonne idée que vous aviez eu (espérons-le!) de dresser un inventaire complet de vos biens accompagnés de photographies et des numéros de série, le tout à jour, bien entendu!

Vous savez aussi, très certainement, si vos assurances couvrent pleinement vos biens. Vous avez de plus, un avenant spécial pour la valeur totale de vos bijoux (avec liste et photos), de vos collections, objets de valeur, etc.



À l'avenir... prévenir :

Avant de partir pour la journée ou la soirée :

- laissez la radio en marche, de préférence à une station qui diffuse des émissions de tribune téléphonique (cela donne l'impression qu'il y a quelqu'un à la maison);
- éteignez les lumières et ouvrez les rideaux le matin;
- allumez-les lumières et fermez les rideaux le soir;
- fermez toutes les portes et fenêtres même si vous ne partez que quelques minutes;
- buriner vos biens visiblement et apposer des autocollants dans vos portes et fenêtres pour indiquer aux éventuels voleurs que vos articles sont marqués et peuvent être plus facilement identifiables.

De cette façon, vous découragerez les voleurs et éviterez ainsi plusieurs désagréments.

Sergent Martin Lavoie

SQ MRC Rouville

ATTENTION AUX NOUVELLES MESURES AU CODE DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Depuis le 7 décembre 2008, les nouvelles mesures ont été ajoutées au Code de sécurité routière, appliqué par tous les corps policiers de la province :

A) Suspension du permis

Aux motifs existants de suspension de permis ou du droit d'en obtenir un reliés à l'alcool, s'ajoutent les grands excès de vitesse (GEV). Ainsi, si une personne a déjà, aux cours des dix dernières années, été reconnue coupable d'un (1) GEV, elle se verra suspendre son permis sur-le-champ pour une période de 30 jours. Celle-ci passera à 60 jours lorsque qu'il y a déjà eu deux (2) condamnations ou plus dans une zone de 60km/h ou moins, et qu'une nouvelle infraction est

constatée.

B) Saisie de véhicule

Les nouveaux motifs de saisie de véhicule sont les suivants :

Grands excès de vitesse dans une zone de 60km/h ou moins (si la personne a déjà été condamnée d'une infraction de ce type au cours des dix dernières années).

Refus de fournir un échantillon d'haleine ou de sang.

Conduite ou garde d'un véhicule routier avec un taux d'alcoolémie supérieur à 160mg%, ce qui représente deux fois la limite permise par le Code criminel canadien.

C) Pneus d'hiver

Cette année, une nouvelle réglementation fut ajoutée au Code de sécurité routière. Celle-ci impose aux automobilistes de munir leurs véhicules de pneus conçus pour la conduite hivernale. L'article 440.1, en vigueur depuis le 15 décembre, stipule ceci : « propriétaire, a mis en circulation un taxi ou un véhicule de promenade immatriculé au Québec qui n'était pas muni de pneus conçus spécifiquement pour la conduite hivernale selon les normes prévues par règlement. ». L'amende pour ne pas avoir respecté l'article s'élève à 200\$ plus les frais applicables.



Holistic
SERVICES PROFESSIONNELS
www.holisticpro.com

La vaccination-voyage

Mardi le 17 février 2009 de 9h à 17h

Partir en voyage fait-il partie de vos plans rapprochés?

Assurez-vous de partir l'esprit tranquille, prenez rendez-vous avec l'infirmière de votre pharmacie. La clinique de santé-voyage en pharmacie vous offre: **Un accès rapide et facile à toute l'information concernant la vaccination voyage et les précautions à prendre afin de prévenir qu'un problème de santé vienne perturber votre voyage à l'étranger.**

Certains vaccins pourront vous être administrés sur place par notre infirmière et ce, sans prescription médicale.

**Prenez rendez-vous.
Les places sont limitées!**



Pharmacie Marthe Roussy

1310, rue du Pont
Marieville (Québec) J3M 1G2
Téléphone: **450 460-4744**
Télécopieur: 450 460-5311

Affiliée à

UNIPRIX

À L'AGENDA

22 février – Déjeuner familial des Chevaliers de Colomb

Le Conseil 1671 des Chevaliers de Colomb de Marieville organise des déjeuners familiaux mensuels au profit de divers organismes communautaires. Cette activité mensuelle se tient à tous les derniers dimanches du mois, à la salle des Chevaliers de Colomb, au 245 rue Ouellette. Le déjeuner aura lieu de 8 h à 12 h. Ce mois-ci, l'activité est organisée au profit de la Maison Victor-Gadbois, un lieu d'accueil pour les personnes malades avant leur dernier repos. Pour renseignements : **450 460-4861**.

Les 24, 25 et 27 février – Vente de sac vert à 5 \$

Le comptoir familial (magasin de vêtements et d'articles usagés) organise sa prochaine vente du sac vert à 5\$, les mardi, mercredi et vendredi 24, 25 et 27 février prochains. Le magasin est situé au sous-sol du presbytère de Marieville, au 603, rue Claude-de Ramezay. Il est ouvert le mardi, de 10 h à 14 h, le mercredi de 18 h 30 à 20 h et le vendredi de 10 h à 14 h.

28 février – Bingo-o-thon

Dans le cadre des activités de levée de fonds pour la Maison Victor-Gadbois, il y aura le bingo-o-thon, le samedi 28 février. L'activité se tiendra au Quillorama, situé au 660 rue Chambly, à Marieville. Pour tout renseignement, contactez Johanne, au **450 460-3599**.

Les 4 et 5 mars – Atelier gratuit de couture pour les enfants

Le Cercle des fermières de Marieville propose aux jeunes de 8 à 14 ans, un atelier de confection d'un sac à souliers (tissus, accessoires et moulin à coudre

fournis), les mercredi et jeudi, 4 et 5 mars prochains, de 9 h à 16 h, au sous-sol de l'église. Apportez votre lunch. L'atelier gratuit vise à familiariser les jeunes avec la technique de couture. Pour informations et inscription, communiquez avec Ghislaine au **450 460-7202** ou Solange au **450 460-2450**.

Les 6 et 7 mars – Vente à 5 \$ à la Cabotine

Le magasin de vêtements et d'articles usagés La Cabotine, rattaché au Centre d'action bénévole La Seigneurie de Monnoir, tiendra sa prochaine vente à 5 \$ le sac vert, les vendredi et samedi, 6 et 7 mars. Le magasin est situé au 220 rue Ouellette, à Marieville. En tout temps, vous pouvez vous procurer des poches de guenilles à 5 \$ chacune. L'organisme, ouvert à l'année, recueille les vêtements pour toute la famille et divers articles de maison, bijoux, bibelots, jouets, livres, petits électroménagers, encore en TRÈS bon état. Le magasin est ouvert du lundi au mercredi, de 10 h à 16 h 30, jeudi et vendredi, de 10 h à 18 h et le samedi de 12 h 30 à 16 h 30. Infos : **450 460-5297**.

Le samedi 7 mars – Quilles-o-thon au profit de Victor-Gadbois

C'est le samedi 7 mars qu'aura lieu la 10e édition du Quilles-o-thon, au profit de la Maison Victor-Gadbois. L'événement se tiendra au Quillorama, au 660, rue Chambly, à Marieville, de 9h à minuit. Pour des renseignements additionnels, n'hésitez pas à joindre Fernand Touchette au **450 460-3149** ou le **450 460-3599** (Quillorama).

Le 12 mars – Dîner communautaire du CAB

Le prochain dîner communautaire du Centre

d'action bénévole La Seigneurie de Monnoir aura lieu le jeudi, 12 mars, au sous-sol de l'église de Marieville. Rappelons que les participants sont accueillis dès 11 h pour une période d'exercices physiques légers, suivi d'un repas. Une conférence de madame Claudette Forest portant sur ses voyages à Compostelle débutera à 13 h. L'activité prendra fin à 14 h 30. Le prix d'entrée est de 5 \$ par personne. Prenez note qu'il est préférable de réserver sa place le plus tôt possible, en composant le **450 460-2825**. Tous sont bienvenus.

17 mars - Conférence gratuite à l'Entraide Plus

Tous les troisièmes mardis du mois, l'Entraide Plus vous invite à une conférence traitant de divers sujets liés au rôle d'aidant. Participer à cette activité, c'est s'offrir un répit afin de jouer son rôle d'aidant de façon plus sereine et efficace. La prochaine conférence aura lieu le mardi 17 mars. Elle portera sur la numérologie et sera donnée par Pauline Giard. C'est gratuit. Pour plus de renseignements, contactez le **450 658-4469**.

25 mars - Assemblée générale annuelle MDJ Marieville

La population ainsi que les membres et leurs parents sont invités à l'assemblée générale annuelle de la Maison des jeunes de Marieville Adrén'Ado. Celle-ci se tiendra le mercredi 25 mars, à 19 h, au local de la maison, au 1972 rue du Pont. Elle sera précédée d'une séance publique d'information où sera présenté le rapport d'activités 2008 ainsi que le rapport financier.

Le contexte économique vous inquiète?

SOUFFREZ-VOUS D'INSÉCURITÉ FACE À VOTRE AVENIR PROFESSIONNEL? CONNAISSEZ-VOUS CFARE?

Vous êtes sur le point ou venez de perdre votre emploi? Vous êtes à la recherche d'un emploi sur mesure et ne savez comment le trouver? Vous aimeriez en connaître davantage sur les nouvelles stratégies de recherche d'emploi? Le Centre de formation et d'aide à la recherche d'emploi (CFARE) vous offre gratuitement des services professionnels d'aide à la recherche d'emploi.

Contrairement à ce que pensent la plupart des gens, ce n'est pas tout d'avoir un bon curriculum vitae. Il faut savoir à qui l'adresser et connaître la meilleure façon de rejoindre la personne qui acceptera de vous recevoir en entrevue. De plus,

pour bien réussir son entrevue, il faut s'être bien préparé à répondre judicieusement aux questions que l'on pourrait nous poser.

Au CFARE vous trouverez des professionnels accueillants et à l'écoute de vos besoins; de précieux outils pour une recherche d'emploi « efficace »; de l'aide et du support dans vos démarches. Parmi les services offerts, on retrouve : encadrement individuel, bilan professionnel, curriculum vitae et lettres, préparation aux entrevues, transition de carrière, etc. Pour des renseignements ou pour rendez-vous : 1450, rue du Pont, Marieville ou **450 460-5225**.

SERVICE D'AIDE-IMPÔT AU CAB

À compter du 23 février, le Centre d'action bénévole propose un service d'aide afin de remplir adéquatement les déclarations d'impôt des personnes à faible revenu du territoire desservi par l'organisme. Il est important de prendre rendez-vous au 450 460-2825 avant de se présenter au 146, chemin du Ruisseau-Barré, à Marieville, avec les documents requis. Une contribution de 3 \$ est demandée. Le service est rendu par des bénévoles ayant reçu la formation appropriée. Confidentialité assurée.

INFO-SANTÉ

La ligne téléphonique Info-Santé est toujours disponible à la population

7 jours sur 7, 24 heures sur 24, en composant le 8-1-1. Selon votre besoin, une infirmière ou un intervenant social répond à vos questions, vous conseille et vous oriente vers la ressource appropriée, si nécessaire.

PORTES OUVERTES LES MERCREDIS À L'ÉGLISE

Afin de répondre à des demandes nombreuses de personnes désireuses de se recueillir, de prier ou tout simplement de vivre un moment de silence, la Fabrique propose l'ouverture de l'église, tous les mercredis de 13 h à 15 h. Bienvenue à tous!

SOS LIVRES POUR ENFANTS

Le comité d'alphabétisation locale de Marieville lance un appel à tous afin de recueillir des livres en bon état destinés aux enfants d'âge scolaire pour le projet Éveil à la lecture Imagé Mots. Tous les livres peuvent être déposés au 2005, rue du Pont. Pour en savoir davantage sur l'organisme et son projet, n'hésitez pas à composer le **450 460-5433** entre 9 h et 16 h, du lundi au jeudi.

OUVERTURE DU NOUVEAU CLSC DU RICHELIEU

Depuis le 11 février dernier, la population est invitée à se rendre à la nouvelle adresse du CLSC, au 300 chemin de Marieville, à l'angle du chemin des Patriotes, à Richelieu. Le bâtiment a été construit spécifiquement pour répondre aux besoins de ce service. Rappelons que ce projet de relocalisation du CLSC du Richelieu visait à doubler la superficie actuelle en la faisant passer de 2 006 m² à 5 078 m². Ce nouveau bâtiment permet d'accueillir jusqu'à 168 employés. Présentement, environ 130 personnes ainsi que 13 médecins composent l'équipe du CLSC.

COLLECTE DE SANG DU MAIRE DE MARIEVILLE

La collecte de sang d'Héma-Québec parrainée par le maire de Marieville a réussi à recueillir 116 dons de vie, malgré le froid sibérien qui sévissait ce jour-là. Un merci à tous les donateurs, les bénévoles et bien entendu, les commanditaires : Ville de Marieville, Gilles Desrochers, président de l'Âge d'or, Marché Provigo Daniel Choquette, Aurèle Daigle, représentant de Parmalat.

On reconnaît sur la chaise, Louis Benjamin, donneur. Il est entouré, de gauche à droite par Michel Marchand, maire, Suzanne Fréchette, Jacqueline Leduc, Bernadette Martel, Jacques Jodoin, Raymonde Théberge, Cécile Bédard, Marie-Blanche Bonneau et Adéline Soucy. Soulignons la contribution également des bénévoles suivants mais absents sur la photo : Cécile Pomerleau, Maurice Soucy, Claude Théberge, Normand Leduc, Arthur Massé, Armand jr Martel et Robert Dubuc.



Mobiliser vos ressources

ATELIER SUR LA NUTRITION ET LE CANCER

Le Centre de santé et de services sociaux Haut-Richelieu-Rouville offre à toutes les personnes suivies en oncologie ou qui viennent de terminer leurs traitements, un atelier portant sur la nutrition et le cancer.

Animée par Marjolaine D'amours, nutritionniste, l'objectif de cette rencontre est de prendre conscience que les besoins énergétiques de la personne augmentent lorsqu'il y a présence de cancer. Ainsi, au cours de l'atelier, Mme D'amours démontrera les moyens possibles pour augmenter l'apport énergétique que la personne atteinte a besoin au quotidien et les moyens pour amenuiser

et contrôler les effets secondaires des traitements contre le cancer.

Cette rencontre est donnée à deux autres reprises, soit le 1^{er} avril et le 10 juin, à l'Hôpital du Haut-Richelieu à Saint-Jean-sur-Richelieu, de 14 h à 15 h 30. Les personnes intéressées à prendre part à cet atelier sont invitées à communiquer avec Marjolaine D'amours au **450 359-5000, poste 7529**. Cet atelier est offert gratuitement grâce aux Fonds Lucie Lemieux. Veuillez noter que les places disponibles étant limitées, il est donc important de s'inscrire au préalable.

CONNAISSEZ-VOUS LE CENTRE COMMUNAUTAIRE L'ENTRAIDE PLUS?

Le centre communautaire l'Entraide Plus est un centre pour aînés qui les accompagne pendant leur parcours de vie avec des activités et des services allant de la prévention/stimulation jusqu'au soutien des personnes les plus vulnérables. Une fois l'âge de la retraite atteinte, plusieurs personnes aînées sont à la recherche d'un lieu où elles peuvent poursuivre des activités dynamisant leur quotidien et leur permettant de mettre de l'avant leurs connaissances. Une personne active conserve davantage ses capacités cognitives et physiques, leur participation est donc un bon moyen de demeurer des citoyens à part entière. Information: Louise Pilette au **450 658-4469**



Daniel Choquette, propriétaire
Régis Choquette, propriétaire

Marché D. Choquette et Fils Limitée
282, rue Ouellette
Marieville (Québec) J3M 1A5
(450) 460-7261



Débosselage - Peinture
Redressement de châssis

4180, Bédard
St-Jean Baptiste de Rouville
Tél. : **(450) 446-1339**
Courriel : carrosseriesb.leclerc@videotron.ca

Les Carrosseries
Benoit Leclerc

Processus simplifié avec vos
assurances (rapide et sans tracas)

Automobile de remplacement récente

Garantie à vie sur les réparations

Encore quelques places disponibles

SEMAINE DE RELÂCHE PROGRAMME D'ACTIVITÉS POUR LES 5 À 12 ANS

Le service des loisirs et de la culture a élaboré un programme d'activités et de sorties intéressantes pour occuper les enfants durant la semaine de relâche. Il reste encore quelques places disponibles. Inscrivez-vous avant le 20 février!

LUNDI LE 2 MARS - GLISSADES HAUT-BOIS NORMAND (EASTMAN)

Attachez vos tuques! Profitez de ces époustouflantes glissades sur tube en montagne, les plus longues des Cantons-de-l'Est.

Coût : 20 \$

MARDI LE 3 MARS - RÉCRÉATHÈQUE (LAVAL)

Roulathèque, Bananazoo, Laser Q-2000, Manège Himalaya Jet, Quilles Billard, Minigolf

Coût : 21 \$

MERCREDI LE 4 MARS - IMAX & CENTRE DES SCIENCES (MONTRÉAL)

Film « Destination lune 3 D à vos ailes ». Venez faire des expériences hors du commun dans plusieurs salles interactives.

Coût : 15 \$

JEUDI LE 5 MARS - FORT ANGRIGNON (LASALLE)

Plonge dans l'univers du Fort Angrignon! Au programme : labyrinthe, escalade, chambre à air, piscine à balles, chasse aux trésors, parcours à obstacles et bien plus encore!

Coût : 17 \$

VENDREDI LE 6 MARS - ACRO-SPORT BARANI (LAVAL)

Une journée d'activité des plus «sautées»! Trampoline, double mini-trampoline, trapèze, corde à tarzan et sans oublier des ateliers de cirque, jonglerie, il te reste juste à garder ton énergie pour cette journée follement dynamique.

Coût : 17 \$

Horaire : 9 h à 15 h 45

Forfait pour la semaine : 85 \$, taxes transport inclus

Lieu de rassemblement : École Crevier

SERVICE DE GARDE

Service de garde offert : avant l'activité dès 7 h, après l'activité jusqu'à 18 h

Coût : 7 \$/jour ou 30 \$/semaine

Les taxes et le transport sont inclus dans le coût.

Information : **450 460-4444, poste 277**



Le 21 février

FORMATION DE GARDIENS AVERTIS

Tu aimerais avoir les connaissances nécessaires et quelques trucs pour garder des enfants? Le cours de gardiens avertis est offert en une journée intensive.

Horaire : 8 h à 17 h

Lieu : Salle des Chevaliers de Colomb

Date : samedi 21 février 2009

Coût : 35 \$

Il faut s'inscrire au bureau du service des loisirs et de la culture, au 675, rue Saint-Joseph, selon l'horaire suivant : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30. **450 460-4444, poste 277.**

DES ACTIVITÉS À LA FOIS TOUJOURS DISPONIBLES...

Le service des loisirs et de la culture de la Ville de Marieville propose aux citoyens la possibilité de profiter de certaines activités d'une façon ponctuelle. Le coût pour l'une ou l'autre de ces activités est de 7 \$ à chaque fois. Vous devez vous présenter à l'entrée de la piscine intérieure de la polyvalente Mgr. Euclide-Théberge, située au 677, rue Desjardins.

Voici une liste des diverses activités disponibles dans le cadre de ce volet :

Badminton	lundi 20 h à 21 h 30	Aquaforme aîné	mardi 17 h à 18 h
Aquaforme	lundi 18 h à 19 h – 19 h à 20 h		jeudi 17 h à 18 h
AquaCardio	mercredi 19 h à 20 h	Pour des renseignements additionnels, composez le 450 460-4444, poste 277.	

Saison de soccer

INSCRIPTIONS LES 27 ET 28 FÉVRIER

Les inscriptions pour la saison de soccer 2009 se tiendront le vendredi soir, 27 février, de 19 h à 21 h et le samedi matin, 28 février, de 9 h à 12 h. Les personnes intéressées doivent se rendre à la cafétéria de l'école Crevier, au 1835, rue du Pont, à Marieville. Pour les tarifs, consultez le www.asmmarieville.com – Contactez Henri-Paul Plamondon, président, au **450 460-7931**, pour des renseignements additionnels.

Pour mieux vous faire connaître auprès de la population de Marieville, réservez un des derniers espaces publicitaires disponibles...

DONNEZ-VOUS DAVANTAGE DE VISIBILITÉ À MOINDRE COÛT!

Informez-vous au 450 443-8808 ou au 450 460-4444 – 4

Bibliothèque Desautels

1801, rue du Pont, Mariville
450 460-4444, option 7 - suivi de l'option 1



Pour consulter le catalogue en ligne et pour l'accès à votre dossier : <http://simba.crsbp.qc.ca/mariville>

Mardi	8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30
Mercredi	8 h 30 à 12 h et 13 h à 20 h
Judi	8 h 30 à 12 h et 13 h à 20 h
Vendredi	8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30
Samedi	9 h à 12 h

S.V.P. respectez votre date de retour pour votre prêt de livres.

Les services de la bibliothèque municipale sont :

- Prêt de documents ; livres, périodiques, Cd-rom
- Catalogue en ligne
- Poste public Internet
- Poste public de traitement de texte

www.ville.mariville.qc.ca/bibliotheque

Ne manquez pas les activités d'animation à la bibliothèque!

Offertes gratuitement, les activités d'animation de la bibliothèque municipale de Mariville s'adressent aux enfants âgés de 3 à 12 ans. Les parents sont bien sûr les bienvenus. Pour plus de renseignements, informez-vous auprès du personnel de la bibliothèque.

21 février

«*Cybèle et la Fée des saisons*» par Rose-Lise, la Fée des saisons-. Spectacle interactif pour enfants, ayant pour thème la joie d'être maman, la joie d'être un enfant et les merveilles des quatre saisons. Au pays des Fées, à cause de sa rencontre fabuleuse avec Cybèle, Rose-Lise deviendra la Fée des saisons. PARTY PYJAMA!! APORTEZ VOTRE TOUTOU PRÉFÉRÉ!!! - Avec une comédienne sur scène, animation et musique.

De 10 h à 10 h 45.
Pour les 2 à 8 ans.



21 mars (photos)

«*Wouach, un reptile!*» par La Zoomobile - du Zoo de Granby. Qu'est-ce qu'un reptile? Nous répondrons à cette question en vous démontrant qu'un reptile ce n'est ni gluant, ni méchant! Durant cette présentation éducative, nous explorerons le monde fascinant des reptiles à l'aide d'illustrations et de nombreux objets. Présentation d'au moins deux reptiles vivants. Vous connaîtrez les reptiles d'un bout à l'autre!

De 10 h à 11 h.

Pour toute la famille.



Hiver 2009

HORAIRE DES BAINS LIBRES



Les citoyens de Mariville ont accès à la piscine intérieure de l'école secondaire M.E.T., sise au 677, rue Desjardins, à Mariville. Les cartes de piscine sont disponibles tant au bureau du service des loisirs et de la culture qu'auprès de la surveillante du corridor à la piscine.

Soulignons que les saunas sont ouverts lors de la période de bains libres pour les adultes. Il ne faut pas oublier que le bonnet est obligatoire pour tous. À noter que durant la semaine de relâche, l'horaire des bains libres a été modifié : lundi au vendredi de 14 h à 16 h.

Jour	Familial	Adulte
<i>lundi</i>	----	20 h à 21 h
<i>mardi</i>	19 h à 20 h	20 h à 21 h
<i>mercredi</i>	-----	20 h à 21 h
<i>jeudi</i>	19 h à 21 h	-----
<i>vendredi</i>	19 h à 21 h	-----
<i>samedi</i>	14 h à 16 h	-----
<i>dimanche</i>	14 h à 16 h	-----

Tarifcation

Prix	Enfant	Adulte	Famille
entrée quotidienne	2 \$	3 \$	
carte 10 baignades	18 \$	27 \$	
carte de membre	35 \$	50 \$	90 \$

UNE NOUVELLE ADRESSE POUR LE SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE!

Depuis le 5 janvier, votre service des loisirs et de la culture, est localisé au 675, rue Saint-Joseph, à Mariville, soit à côté des locaux du service de protection contre les incendies.

Prenez notes des nouvelles coordonnées :

Téléphone : **450 460-4444, option 7 et 2**

Télécopieur : **450 460-2123**

Courrier électronique :

loisirculture@ville.mariville.qc.ca

Site internet : www.ville.mariville.qc.ca

JODOIN

PNEUS MÉCANIQUE

Pour un entretien impeccable de votre véhicule

Diagnostic - mise au point - mécanique générale

Du service et de la qualité à un prix avantageux

(VÉHICULES DE COURTOISIE)

2384, chemin St-Césaire, Mariville — 450 460-7212

QUELQUES NOUVELLES DE LA MAISON DES JEUNES ADRÉN'ADO

Parmi les activités prévues dans le cadre de la semaine de relâche scolaire, une activité commune aux maisons des jeunes de Marieville, Chambly et Saint-Césaire est prévue. Avec la collaboration de la Table Jeunesse du CLSC Richelieu, les MDJ offriront un transport aux jeunes les plus éloignés pour leur permettre de se rendre à une MDJ. Par ailleurs, une sortie aux Glissades à Piedmont est prévu (transport gratuit). Pour en savoir davantage, consultez le calendrier sur le site suivant : <http://adrenado.tripod.com>

Carte de membre gratuite

Depuis le mois de janvier 2009, les jeunes de Marieville peuvent se procurer leur carte de membre gratuitement. Cette carte donne accès aux services et à l'équipement de la MDJ, permet de profiter de rabais lors des activités et sorties de même que lors d'achats chez certains commerçants participants. Pour obtenir plus de renseignements sur les privilèges de la carte de membre, contactez les intervenants de l'organisme.



Pour parents seulement

Les parents pourront profiter également d'une activité « pour parents seulement ». Des ateliers seront bientôt offerts aux parents par les intervenants de la MDJ. Les détails seront dévoilés très prochainement, surveillez les prochaines communications et le site Web. Pour plus de renseignements : 450 708-0635.

Récupération à l'école Crevier

LES PILES DOMESTIQUES POLLUENT...

La classe de Claudine Le Tallec de l'école Crevier à Marieville, ramasse les piles domestiques qui ne fonctionnent plus. Quand les métaux de la pile se décomposent et deviennent un liquide toxique, ils entrent dans la terre et polluent l'eau. Si vous avez des piles à vous débarrasser, s'il vous plaît, donnez-les à un élève de l'école Crevier ou apportez-les au secrétariat de l'école durant les heures d'ouverture. - Anne Marie Morin - École Crevier, Groupe 313



Les clôtures L.M

www.clotureslm.com

OFFRE PRÉ-SAISON

RABAIS DE 150\$* sur l'installation d'une clôture résidentielle

Cette offre est valide uniquement pour les résidents de Marieville
Réservez avant le 31 mars 2009 pour bénéficier de ce rabais.

Résidentiel et commercial • Estimation gratuite • Vente • Installation • Réparation

*Cette offre s'applique sur les contrats d'installation d'une clôture de 125 pieds linéaires minimum. Elle ne peut être jumelée à aucune autre offre. Elle prend fin le 31 mars 2009.



Bur. : 450 460.4565 • Cell. : 514.823.3773